



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr Réf. :
FF/MO – ASPE-L9

Monsieur le Maire
Mairie de Brouviller
75 rue de l'Eglise
57635 BROUVILLER

Objet : Dossier de déclaration
Accord immédiat
P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Metz, le - 3 FEV. 2014

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration et de la note complémentaire réceptionnée le 10 janvier 2014, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Mise en conformité du système d'assainissement de la commune de Brouviller**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **10/01/2014**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2014-00003**
- Dossier réalisé par : Bureau d'Etudes Réunis de l'Est (**BEREST**)

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le **«récépissé de déclaration»** clôturant son instruction administrative. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

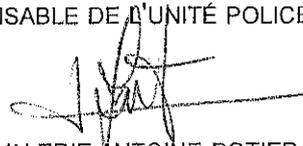
A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :
BE BEREST
AERM CL. MARTIN

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALERIE ANTOINE-POTIER